



Procès-Verbal

Rencontre du conseil d'administration de l'Association des bénévoles de l'Hôpital du Suroît

7 octobre 2025 à 13h00
Hôpital du Suroît, Salle B-518.

Présences : Francine Pilon, Jocelyne Primeau, Carmen Ducharme, Kim Pérusse et Michelle Bigras.

Invitées : Jennifer Mascitto et Marie-Claude Guilbault.

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum

L'assemblée est ouverte à 13h15. Le quorum est atteint, cinq membres sont présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Francine Pilon fait la lecture de l'ordre du jour du 7 octobre 2025. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Carmen Ducharme et secondée par Jocelyne Primeau.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 2 septembre 2025

Francine Pilon fait la lecture du procès-verbal du 2 septembre 2025 et propose l'adoption et secondée par Kim Pérusse.

4. Suivi au procès-verbal du 2 septembre 2025

- Michelle Bigras mentionne qu'il y a des frais d'environ 40¢ pour chaque transaction payée par Interac. Elle propose un montant d'achat minimal de 5,00 \$ pour éviter de vendre à perte.
- Kim Pérusse fera une affiche à cet effet.

4.2 Jeunes bénévoles pour l'été

- Il est trop tôt pour déterminer une marche à suivre et il est proposé d'attendre au printemps 2026 pour réévaluer le besoin.

5. Rapport de la présidente :

5.1 Nouveaux membres et départ

- Nous avons 36 bénévoles actifs, 1 substitut, 2 retour et une nouvelle bénévole.

5.2 Formations

- Concernant la formation sur la maltraitance, Marie-Claude Guilbault nous fera parvenir le trajectoire à suivre concernant cette formation et elle suggère que tous les bénévoles devraient prendre connaissance de ce document.
- Pour la formation sur les soins palliatifs qui aura lieu le 27 octobre 2025 au CHSLD Docteur-Aimé-Leduc, il faut savoir que cela inclut aussi les visites d'amitié.

- Jocelyne Primeau certains bénévoles ne souhaitant pas faire de visites d'amitié se sont inscrits à la formation en soins palliatifs, alors que la formation inclus aussi le type de bénévolat « visite de l'amitié ». Le tout sera spécifié lors de la formation. Les bénévoles seront invités à faire des visites de l'amitié, entre autres au 2B à l'Hôpital du Suroît.
- Marie-Claude Guilbault mentionne que cette formation n'a rien coûtée.
- Elle mentionne aussi, qu'il y aura 2 formations offertes prochainement à l'ensemble des bénévoles, c'est-à-dire « L'approche adaptée à la personne âgée (AAPA) » et « Symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SCPD) ». Éventuellement, un cursus de formation sera créé.
- En février prochain, un atelier portant sur la fatigue de compassion, en présence des infirmières cliniciennes consultantes en soins palliatifs, sera offert à tous les bénévoles ayant débuté leur bénévolat en soins palliatifs. Le tout sera annoncé lors de la formation le 27 octobre.
- Elle mentionne que sur le réseau social Facebook, plusieurs personnes montrent de l'intérêt pour les visites d'amitiés, que ce soit de jour ou de soir et de fin de semaine.

5.3 2-B

- Jocelyne Primeau va s'informer pour que les bénévoles puissent ranger leurs effets personnels.
- Elle demande aussi quels cadeaux elle pourrait acheter.
- Francine Pilon mentionne que Dominique-Sébastien Forest va venir pour les visites d'amitié avec ses 2 chiens d'assistance.
- Michelle Bigras s'est sentie coincée et mal à l'aide de quitter lors d'un changement d'heures de quart de travail des employées au 2-B.
- Jennifer Mascitto souligne que c'est aux employés de s'assurer qu'il y ait une présence pendant les changements de quart de travail.
- Marie-Claude Guilbault suggère que les enfants de la garderie à côté de l'hôpital pourraient faire des dessins pour les fêtes annuels et les remettre aux personnes au 2-B.
- Elle mentionne aussi, qu'au CEGEP, il y a une formation de technique spécialisée avec des animaux et c'est à voir si les jeunes aimeraient venir au 2-B.

5.4 Boutique

- Michelle Bigras se demande si on est tenu de donner un reçu, et quels sont nos droits et obligations pour ce faire.
- Marie-Claude Guilbault fera des vérifications concernant le cadre légal de la tenue d'une boutique.

6. Rapport de la trésorière:

- Au 30 septembre le solde en banque est de 65 731,38 \$.
- Concernant les ventes de la boutique, il y a eu un revenu de 1 927,15 \$ (Interac) et 855,50 \$ (comptant) pour un total de 2 782,65 \$.
- Nous avons reçu 26,00 \$ en don et 57,54 \$ d'intérêt sur E.T.

Le rapport de la trésorière est approuvé par Jocelyne Primeau et secondée par Michelle Bigras.

7. Service de bénévolat CISSMO : Informations et suivi

- Michelle Bigras explique à Marie-Claude Guilbault, la marche à suivre pour les accompagnements. Elle aimerait recevoir les courriels. Marie-Claude Guilbault demande à Michelle Bigras si l'on pourrait donner son numéro de téléphone à la travailleuse-sociale qui la contacterait directement.
- Michelle Bigras mentionne qu'il y a 5 bénévoles disponibles pour faire de l'accompagnement.
- Elle mentionne aussi qu'un préavis de 48 heures serait l'idéal.
- Jennifer Mascitto aimerait que les gestionnaires soient mis au courant.
- Marie-Claude se penche sur la question, à savoir de quelle façon pourrions-nous faire quelque chose pour la reconnaissance pour les bénévoles et que ça soit équitable. Un processus d'harmonisation est en cours pour l'ensemble des installations du CISSMO.
- Elle suggère que l'on pourrait faire un petit rassemblement vers Noël et offrir beignes et café puisque cela n'a pas été fait l'hiver dernier.

8. Varia

8.1 Suivi des bénévoles

- Jocelyne Primeau suggère que lors de l'entrevue des bénévoles, qu'on mentionne qu'il y aura une probation de 3 mois et qu'au bout de quelques semaines, un suivi sera fait.
- Lors de l'entrevue, si on ressent un signal d'alarme, de l'écouter et de creuser un peu plus lors de l'entrevue.
- Marie-Claude Guilbault mentionne que nos 5 valeurs devraient être respectées, sinon, le bénévole serait retiré

8.2 Chocolat

- Michelle Bigras mentionne qu'une employée de l'hôpital du Suroît a demandé si elle pouvait mettre du chocolat que sa fille vend, dans la boutique.
- Marie-Claude va réviser la politique de sollicitation et mentionne que cela n'est pas possible conformément à la politique de l'organisation sur la sollicitation.

8.3 Cartable d'informations

- Michelle Bigras demande si l'on pourrait photocopier le cartable d'informations car elle ne croit pas que les bénévoles viendront le consulter dans le bureau de Francine Pilon. Il est convenu que des cartables additionnels seront faits pour l'entrée, le bloc M, la boutique, l'oncologie et le 2B. Nous convenons que les registres de présence seront dorénavant insérés dans les cartables afin de favoriser la lecture et consultation.

8.4 Local pour les bénévoles

- Marie-Claude Guilbault s'est informée s'il est possible d'obtenir un local pour les bénévoles. La demande a été faite et nous sommes en attente d'un retour, mais les probabilités sont minces.

9. Date de la prochaine réunion

- La prochaine réunion aura lieu le 18 novembre 2025 à 13h00.

10. Levée de la réunion

- À 15h30, Kim Pérusse propose la levée de l'assemblée et secondée par Jocelyne Primeau.

Signature

Signature

Présidente

Secrétaire

